

INFOS FFSA – Comité Directeur de la FFSA du 16/04/2020



L'ensemble de nos licenciés, de nos clubs, de nos organisateurs et de nos partenaires publics ou privés est au cœur des préoccupations de la FFSA depuis le début de la crise sanitaire que nous traversons. Cette situation inédite se conjugue d'ores et déjà avec une crise économique et sociale dont on ne mesure pas encore l'ampleur et les conséquences.

Dès l'instauration du confinement, qui a conduit à un arrêt total de notre activité depuis un mois maintenant, le Bureau Fédéral a décidé que tous les organisateurs contraints d'annuler leurs manifestations durant cette période ont vu et verront leurs droits de calendrier remboursés. En outre, il a été décidé que l'appel à cotisation de l'ensemble des associations sportives automobile et karting était ajourné.

Parallèlement, une cellule ad-hoc en charge de l'aménagement des calendriers a été mise en place pour étudier les différents scénarios possibles en fonction des demandes d'annulation, de report et des conditions de reprise de l'activité.

PRINCIPALES DÉCISIONS

Sur le plan règlementaire et sportif, le Comité Directeur de la FFSA en date du 16 avril 2020 a d'ores et déjà décidé, en attente d'autres précisions à venir notamment concernant les Championnats de France :

- **Gel des règlements techniques jusqu'à la fin de la saison 2021**

Il a été acté d'un principe de gel des règlements techniques jusqu'à la fin de la saison 2021 afin de ne pas ajouter des contraintes budgétaires à nos pratiquants déjà fortement impactés par la crise sanitaire.

- **Finales des Coupes de France Rallyes, Montagne et Slaloms 2020 reportées en 2021**

Afin de préserver l'équité sportive dans le cadre des qualifications des Finales des Coupes de France (Rallyes, Montagne et Slaloms), il a été décidé du report de ces trois Finales en 2021 ainsi que du report des points déjà acquis en 2019 et 2020. Les modalités précises de qualifications pour 2021 seront communiquées ultérieurement.

- **Karting**

Les Coupes de France sont annulées pour se concentrer sur le bon déroulement des Championnats de France tout en libérant des dates pour des courses régionales. Un calendrier prévisionnel des Championnats de France a été élaboré sous réserve des dispositions futures des autorités administratives. >> **Calendrier prévisionnel FFSA Karting 2020**

Par ailleurs, la FFSA collabore avec les services des Ministères concernés, pour répondre aux questions de la filière du sport automobile. D'ores et déjà, il a été confirmé que les arrêtés d'homologation de circuit arrivés à échéance pendant le confinement sont prolongés de plein droit jusqu'au 24 août.

Dans la même perspective, la FFSA, via son président Nicolas DESCHAUX, a été intégrée dans une cellule de travail mise en place par le Comité National Olympique et Sportif Français afin de faire valoir les intérêts de notre sport au plus haut niveau de l'Etat. L'objectif est d'obtenir, à l'instar d'autres secteurs économiques, un maximum de soutien et de mesures favorables de la part de l'Etat, pour l'ensemble de notre filière. Différentes propositions sont en cours de formulation et pour lesquelles nous espérons obtenir satisfaction.

Les services de la FFSA demeurent mobilisés pour répondre aux sollicitations de l'ensemble des acteurs du sport automobile et se faire le relais de problématiques particulières liées au Covid-19 (contact : covid19@ffsa.org). **La FFSA remercie enfin tous ses dirigeants de Ligues et de clubs pour leur implication et leur engagement quotidien face au caractère exceptionnel de la situation.**

Communiqué Pôle Presse FFSA